

M 51 - « Eau-Territoires-Sociétés » et aménagements hydrauliques

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
SESG		43,5		43,5 h
Histoire-Géographie		58		58 h
TOTAL		101,5 h		101,5 h

Objectif général du module

Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, les territoires et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur.

Objectifs du module

1. Situer un aménagement hydraulique dans son contexte spatial par une approche à diverses échelles de la géographie de l'eau.
2. Situer un aménagement hydraulique dans son contexte socio-historique par une approche à diverses échelles historiques des enjeux de la maîtrise de l'eau.
3. Situer un aménagement hydraulique par rapport aux enjeux liés aux problématiques de gestion et d'utilisation de l'eau dans des contextes socio-économiques et réglementaires.
4. Situer un aménagement hydraulique comme élément de l'organisation et de la valorisation d'un territoire.

Présentation du module - conditions d'atteinte des objectifs

Ce module permet à l'étudiant d'appréhender les interrelations entre la ressource en eau, les enjeux géographiques, historiques, socio-économiques et réglementaires d'une part et l'aménagement hydraulique et le développement des territoires d'autre part. Il permet aussi au technicien supérieur de se repérer et de situer son champ d'action dans l'organisation de la gestion de l'eau.

Précisions relatives aux objectifs attendus de la formation

- 1. Situer un aménagement hydraulique dans son contexte spatial par une approche à diverses échelles de la géographie de l'eau.**
 - 1.1. Caractériser l'eau comme ressource.
 - 1.2. Établir une typologie des usages.
 - 1.3. Identifier les aménagements pour maîtriser la ressource.
 - 1.4. Identifier les aménagements pour lutter contre les risques liés à l'eau.
 - 1.5. Repérer les conflits autour de l'eau.
- 2. Situer un aménagement hydraulique dans son contexte socio-historique par une approche à diverses échelles historiques des enjeux de la maîtrise de l'eau.**
 - 2.1. Mettre en évidence que l'eau est à l'origine de grandes civilisations.
 - 2.2. Caractériser la place et le rôle de l'eau dans l'histoire des villes.
 - 2.3. Comprendre l'importance de l'eau dans les grandes civilisations agricoles.
 - 2.4. Caractériser l'évolution de la perception de l'eau.
 - 2.5. Identifier les enjeux liés au partage de l'eau dans une perspective de durabilité.

3. Situer un aménagement hydraulique par rapport aux enjeux liés aux problématiques de gestion et d'utilisation de l'eau dans des contextes socio-économiques et réglementaires.

- 3.1. Identifier les acteurs et leurs compétences en relation avec l'aménagement hydraulique.
- 3.2. Se repérer dans la politique de l'eau et les principales étapes de son évolution.
- 3.3. Caractériser et différencier les instruments juridiques de la gestion de l'eau.
- 3.4. Appréhender les principaux éléments intervenants dans le prix et tarification de l'eau.

4. Situer un aménagement hydraulique comme élément de l'organisation et de la valorisation d'un territoire.

- 4.1. Identifier l'aménagement hydraulique et ses impacts territoriaux.
- 4.2. Prendre en compte des éléments de diagnostic, les logiques et conflits d'acteurs.